



LIAISON

N° 106 - Décembre 2018

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

MAIRIE DE LINARS 16730 / Tél: 05 45 25 15 15 / Télécopie : 05 45 25 15 10
www.linars.fr - mairie@linars.fr

Rentrée scolaire

Après deux mois de congés, les écoliers français ont repris le chemin de l'école. Ils ont découvert une nouvelle classe ou une nouvelle enseignante pour une année, pleine de découvertes et d'apprentissage, de rencontres et de loisirs, de projets partagés.

La grande nouveauté est le retour, pour bon nombre d'entre eux, à la semaine de quatre jours, comme c'est le cas pour Linars, où la décision a été prise, après une large concertation avec toute la communauté éducative (enseignants, parents d'élèves, personnel communal, élus).

Autre fait à noter, c'est la fusion des deux écoles maternelle et élémentaire, proches géographiquement, mais séparées physiquement et désormais regroupées sous l'entité « école primaire François Lassagne ». Pour cela, les conseils d'école respectifs ont été informés et consultés, de même que le conseil municipal. Une directrice assure la direction de la nouvelle entité. Ce rapprochement, décidé par l'inspecteur d'académie et validé par la mairie, a été entériné à la rentrée de septembre. L'identité et la spécificité de la maternelle ont été préservées, car les enseignants et les parents y sont attachés. La structure pédagogique de la nouvelle école a conduit à la mise en place d'une classe GS/CP.

La rentrée 2018 s'est déroulée dans de bonnes conditions avec les enseignantes qui se répartissent les classes comme suit :

• Mme Mélanie DEBEAU	TPS/PS	25 élèves	• Mme Valérie SUEL	CE2	22 élèves
• Mme Annick LEFRANCQ	MS/GS	25 élèves	• Mme Karine AIME	CM1	22 élèves
• Mme Nadia KELDERMANS	GS/CP	23 élèves	• Mme Nathalie PASQUET	CM2	21 élèves
• Mme Morganne RIVENC	CP/CE1	24 élèves			

Durant l'été, divers travaux ont été réalisés par les services techniques.

- Toilettes périscolaires : changement des portes, mise en place de nouvelles cloisons,
- Réparations et interventions diverses: changement des néons, réparation de la lampe extérieure, réglages des chaises et tables,
- Aménagement d'un point d'eau dans le hall du périscolaire,
- Réaménagement de la classe GS-CP,
- Pose de liège dans toutes les classes,
- Installation de petit mobilier dans les classes de maternelle.

D'autres travaux sont prévus comme la réfection du couloir et les traçages au sol dans la cour.

Des projets pédagogiques divers, variés et d'une grande richesse sont en cours d'élaboration et se concrétiseront tout au long de l'année scolaire.

Chaque classe bénéficiera de nouveau cette année d'un créneau mensuel à la médiathèque. Ces moments sont toujours privilégiés, les animatrices proposant à la fois l'emprunt d'ouvrages et la conduite d'une activité littéraire sur site.

Le point d'orgue de l'année verra le départ des sept classes pour un séjour à l'île d'Oléron avec deux nuitées du 18 au 20 mars 2019. Ce vaste projet concerne donc tous les élèves de l'école fusionnée.

Les élèves de GS/CP et CM2 ont bénéficié, de septembre à novembre, d'un cycle de 10 séances de piscine à Nautilus les lundis après-midi.

Le conseil municipal a fait de l'école sa priorité et met en œuvre une politique volontariste, en partenariat avec les enseignants et les personnels, pour que chaque enfant puisse bénéficier des meilleures conditions pour réussir.



Karine ETOURNEAU

Maire-Adjoint,

déléguée à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse

Séance du 14 mai 2018

SDEG 16 – Demande de fonds de concours pour les travaux d'éclairage attenants à la construction de la maison médicale et sociale

La commune souhaite financer des travaux d'éclairage attenants à la construction de la maison médicale et sociale sous forme de fonds de concours alloués au SDEG 16 (Syndicat Départemental D'Électricité et de Gaz). Cet organisme propose les travaux suivants :

Objet	Coût des travaux TTC	Contribution de la commune
Remplacement des candélabres existants sur la voie d'accès à la maison médicale et sociale	8 333,68 €	4 514,07 €
Travaux d'éclairage public sur la liaison maison médicale et sociale – rue des Hays	6 333,60 €	3 468,13 €
Travaux d'éclairage public aux abords de la maison médicale et sociale	19 782,83 €	10 893,16 €
Coût total	34 450,11 €	18 875,36 €

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter les travaux décrits ci-dessus

Intercommunalité – Adhésion au groupement de commandes d'achat d'énergie.

GrandAngoulême, au travers de sa compétence Soutien aux Actions de Maîtrise de la Demande d'Énergie (SAMDE), accompagne depuis 2014 les communes en coordonnant un groupement d'achat d'électricité et de gaz naturel. Fort de cette expérience, GrandAngoulême a décidé de créer un nouveau groupement de commandes « ouvert » pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel et d'assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents.

La mutualisation des procédures d'achat d'énergie peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et d'obtenir de meilleurs tarifs par des économies d'échelle.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et d'électricité et d'accepter que le rôle du coordonnateur du groupement soit à la charge de la communauté d'agglomération du GrandAngoulême.

Communications du maire

Dans le cadre de ses délégations, le maire a signé les documents suivants :

- convention avec GRANDANGOULEME – installation d'un abri-vélo
- convention avec la commune de NERSAC – prêt d'un tracteur avec cuve d'épandage
- convention avec la commune de SAINT-SATURNIN – prêt d'un tracteur équipé d'une épareuse

Informations diverses :

• Intercommunalité : avancement des études sur le commerce.

Après présentation du schéma directeur du commerce et de l'artisanat de proximité qui sera validé en conseil communautaire fin juin, les élus pensent ce schéma remet en cause les politiques des communes.

Le débat s'engage sur le périmètre de centralité. Les élus demandent quel est l'intérêt de fixer un tel périmètre pour la commune. Ce périmètre est institué pour faire vivre les centres bourgs, mais il risque d'empêcher l'ouverture de nouveaux commerces, en dehors de cette centralité.

A l'issue du débat et pour répondre aux critères fixés par GRANDANGOULEME, les élus votent pour un périmètre de centralité qui se situerait rue des Boisdons comprenant le supermarché, les commerces de la rue, la maison médicale et sociale et qui se prolongerait jusqu'à l'église.

• Intercommunalité : avancement du projet de territoire.

Le projet de territoire se décline en 3 axes qui sont chacun déclinés en 3 actions. Ce projet deviendra, courant 2018, un projet d'agglomération dans lequel seront précisés : le plan d'actions détaillé, les priorités et les échéances, les financements, les outils de fonctionnement ainsi que les nouveaux dispositifs de gouvernance.

Séance du 16 juillet 2018

CDFAC - reversement des droits de place pour la manifestation La Frairie 2018

La collectivité a perçu la somme de 422 € au titre des droits d'occupation du domaine public pour cette manifestation.

Le Comité Des Fêtes et d'Animations Culturelles (CDFAC) est l'organisateur de cette festivité et il convient de lui reverser les droits effectivement perçus par la collectivité à l'occasion de la manifestation de la frairie.

Le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, d'approuver le versement de la somme de 422 € au titre des droits de place, au CDFAC.

SDEG 16 – Demande de fonds de concours pour les travaux d'éclairage attenants à la construction de la maison médicale et sociale - annule et remplace la délibération du 14 mai 2018

Par délibération du 14 mai 2018, le conseil municipal acceptait de contribuer au financement des travaux d'éclairage public au niveau de la maison médicale et sociale en construction, pour un montant total de 18 875,36 €.

La société COLAS réalisant les tranchées permettant d'enfouir à la fois les divers réseaux d'électricité, d'alimentation en éclairage public et de fourreaux de télécommunication, la contribution versée par la commune au SDEG 16 est diminuée par rapport au montant prévu initialement.

Le nouveau montant des travaux est fixé à :

Objet	Coût des travaux TTC	Contribution de la commune
Remplacement des candélabres existants sur la voie d'accès à la maison médicale et sociale (dossier n° 2018-L-0374-EP)	8 333,68 €	4 514,07 €
Travaux d'éclairage public sur la liaison maison médicale et sociale – rue des Hays – chemin du bois (dossier n° 2018-L-0375-EP)	4 537,93 €	2 345,84 €
Travaux d'éclairage public aux abords de la maison médicale et sociale (dossier n° 2017-L-1099-EP)	15 454,79 €	8 188,13 €
Coût total	28 326,40 €	15 048,04 €

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'annuler et remplacer la délibération du 14 mai 2018, d'accepter les travaux décrits ci-dessus pour un montant total T.T.C de 28326,40 € et de contribuer au financement pour un montant total de 15 048,04 €.

Lire et Faire Lire – attribution de subvention pour l'année 2018

L'association Lire et Faire Lire intervient depuis le début des années 2000 à l'école élémentaire pendant la pause méridienne. L'UDAF et la FCOL se sont associées pour créer une association départementale; c'est dans ce nouveau cadre que la demande de subvention a été faite. Elle est justifiée par le travail réalisé par les bénévoles chaque jour.

Le barème est établi par l'association en fonction de la taille de la commune, ainsi la somme de 100 € est demandée pour les communes de 1 000 à 5 000 habitants.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accorder une subvention de 100 € à l'association Lire et Faire Lire.

Dénomination de voies publiques

De nouvelles voies ont besoin d'être dénommées.

Reliant	et	Nom proposé
la rue des Bretons	l'arrière de la maison Andrieux	Impasse des coquelicots
la rue des Boisdons	le chemin du Bois	Allée Simone Veil
la route des Trois-Palis	le chemin des Ronds-Paillis	Route du Port Bounine*

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adopter la dénomination des rues indiquées dans le tableau ci-dessus.

* L'origine du port Bounine vient du port antique d'Angoulême (6 m en dessous de l'Houmeau - 6 km à pied des portes de la cité angoumoisine) : à basses eaux, les marchandises franchissaient La Charente pour alimenter la ville.

INFOS MUNICIPALES

Fermetures de la mairie

La mairie sera exceptionnellement fermée le 24 décembre toute la journée et le 31 décembre après midi.

A partir du 27 novembre, la mairie sera fermée tous les mardis après-midi.



Catastrophe naturelle

La commune a fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse et la réhydratation des sols, pour 2018. Les personnes ayant constaté ces désordres peuvent adresser à la mairie, un courrier.

Prochain Linars Liaison

Pour le prochain Linars Liaison, les articles à faire paraître sont à remettre à la mairie au plus tard pour **le mardi 15 janvier 2019**.



Distribution des bacs jaunes



A partir du 1^{er} octobre 2018 et jusqu'à la fin avril 2019, la distribution des bacs individuels jaunes sera assurée gratuitement en porte à porte par des agents de GrandAngoulême dans notre commune.

En cas d'absence, un avis de passage sera remis dans votre boîte aux lettres afin de vous informer de la marche à suivre. Nous vous invitons donc à patienter et attendre la réception d'un avis de passage avant de solliciter le service de Grand Angoulême. Nous vous remercions de votre compréhension.

0800 77 99 20 Service & appel gratuits

Le ramassage des déchets jaunes sera désormais effectué le jeudi soir.

Collecte de la banque alimentaire



Grâce à la générosité des linarsais et au dévouement des bénévoles 1 167 kg de produits ont été récoltés.

Repas des aînés

Dimanche 18 Novembre le repas des aînés s'est tenu, comme c'est la tradition, dans la salle Julien Gimenez. Près de 250 personnes avaient répondu présentes à l'invitation de la municipalité.



Après que chacun ait trouvé une place à table, M. le Maire a prononcé son discours de bienvenue en rappelant les projets à venir, comme l'aménagement du Centre Bourg ou les travaux de réhabilitation de la route

de Chez Siret, mais aussi en évoquant l'ouverture, depuis quelques semaines, de la maison médicale et sociale ainsi que la mise en service du city stade, projet initié par le Conseil Municipal des Enfants (CME).

Puis est venu le moment du repas concocté et servi par le traiteur « le Puy Gourmand ».

Cette année l'animation, confiée à l'orchestre « Harmony Musette », a ravi nos aînés qui ont dansé tout au long de l'après-midi.

Merci à tous les participants d'avoir fait de cette manifestation une belle journée de partage et de fraternité.



Je suis bénéficiaire



• Le chèque énergie, qu'est-ce que c'est ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

• Quelle dépense régler avec le chèque énergie ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel.

Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.

• Je veux payer une dépense énergie, comment faire ?

Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître vos références client ;
- vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pouvez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir ;
- inutile d'attendre l'arrivée de votre facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès réception, il sera directement déduit de votre prochaine facture.

Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer, vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année d'après. La date de validité est inscrite dessus.

Plus d'information sur :

www.chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805 service & appel gratuits

Le terrain multi-sports, est opérationnel

Dans le programme décliné par l'équipe municipale lors des élections de 2014, figurait la création d'une aire de jeux.

Depuis quelques jours, la construction d'un terrain multi-sports, plus communément appelé « City Stade » est achevée. Il est implanté sur le plateau situé derrière la salle polyvalente, à proximité des terrains de football et de tennis.

Cette structure est accessible en permanence et permet la pratique à volonté du football, du handball, du basket et du badminton.



Création d'un parking derrière la mairie

Stationner autour de la mairie est devenu compliqué. En effet, le stationnement consomme énormément d'espace. La proximité de la mairie, des salles communales (Marc Mathieu et Petite Fouillère) et leur utilisation par les associations ont engorgé le peu de places disponibles.

Afin d'améliorer cette situation, le conseil municipal a décidé de créer derrière la mairie, dans l'espace vert existant, 20 places de parking. Cet aménagement sera complété par une végétalisation d'ornement.



Les conseils de Stéphane le jardinier

Bonjour à toutes et tous,

Après ce bel été prolongé et fort agréable, nous arrivons maintenant à l'automne, avec son lot de brouillards matinaux et ses journées de plus en plus courtes.

Que faire au jardin durant ces belles journées à venir avant la période de repos hivernal ?

- Plantez les bulbes de printemps (crocus, narcisse, jacinthe, tulipe...), ils vous apporteront une floraison à une période où peu de végétaux fleurissent. N'hésitez pas à le faire dans des jardinières que vous installerez devant votre fenêtre de cuisine ou votre entrée.
- Complétez ses massifs d'arbustes de vivaces ou le pied des arbres par des pensées, primevères, myosotis qui assureront un fleurissement tout l'hiver.
- Taillez les vivaces fanées et les diviser si elles deviennent trop envahissantes. Vous pouvez utiliser ces tailles en les laissant au pied afin de les protéger du froid.
- Plantez les fraisiers en mélangeant les variétés afin d'avoir une période de récolte plus étalée et des goûts différents.
- Rentez les plantes frileuses comme les géraniums, les fuchsias.
- C'est le début des plantations des arbres fruitiers. Préparez des fosses de plantation pour une meilleure reprise sans oublier d'arroser copieusement lors de celles-ci.
- Au potager, semez des engrais verts après les dernières récoltes (colza, moutarde...). Plantez aussi des fèves car elles serviront également d'engrais vert : leurs racines enrichissent le sol en fixant l'azote de l'air. De plus, une fois la plante coupée, elle pourrit rapidement et se transforme en compost.
- Ramassez les premières feuilles tombées pour les disposer en paillis au pied des arbustes et des vivaces. Elles protégeront ainsi vos végétaux durant l'hiver.

Maison Médicale et Sociale

La démographie médicale est un des principaux défis à relever pour permettre l'accès aux soins de premiers secours. À ce titre, le Conseil Municipal a souhaité y répondre en menant une politique volontariste pour attirer les professionnels de santé sur la commune afin de proposer, de manière pérenne, une offre médicale de qualité sur le territoire communal.

Après une longue phase de concertation avec des professionnels de santé, dont certains sont déjà présents sur la commune et qui ont été de véritables relais, le 13 mars 2017, le conseil municipal a décidé de lancer le programme de construction d'une maison médicale et sociale. C'est un lieu d'exercice qui regroupe plusieurs professionnels de santé de premiers secours autour d'un projet de santé partagé, d'un cadre permettant à des membres de professions médicales et paramédicales de mettre en commun à la fois des moyens et une partie de leur exercice professionnel.

Ce bâtiment, d'une superficie de 329 m², est implanté sur un terrain de 2031 m² appartenant à la commune et situé Allée Simone Veil, au point central de l'activité économique.

Le coût global de l'opération s'élève à environ 700 000,00 € financé par un emprunt contracté par la commune, remboursé par les loyers perçus auprès des professionnels de santé et par une subvention du Conseil Départemental.

Après une année de travaux, est sorti de terre un bâtiment éligible au label «Haute Qualité Environnementale», parfaitement intégré dans l'environnement, facile d'accès et doté de plusieurs places de stationnement. L'activité médicale a débuté début octobre.



Il se compose de huit cabinets, d'une salle d'attente partagée et d'une salle de réunion. La structure médicale comprend à ce jour :

- un médecin généraliste
- un cabinet d'infirmiers
- une kinésithérapeute
- une sage-femme
- une ostéopathe
- une psychologue

Un second médecin généraliste complètera l'offre au cours du 1^{er} semestre 2019.

La réalisation de ce projet, inscrit dans notre programme électoral, a permis d'améliorer la problématique de la médecine de proximité sur notre commune.

Avec cet outil, la réponse semble appropriée. Nous espérons que cela sera perçu tel quel par nos concitoyens.





A la Médiathèque « La Source »

L'automne est là et l'association « Les Jardins au Naturel de l'Angoumois » avec leur présidente Christiane Fornel et 2 bénévoles est venue animer un samedi matin en proposant à une vingtaine de jeunes la réalisation d'herbiers ou de sets de table.

Ainsi, ils manipulaient et découvraient les feuilles de cormier, figuier, plaqueminier et leurs narines s'imprégnaient des senteurs des plantes aromatiques comme le romarin, le thym, le fenouil, la sauge et la sarriette. Entre deux feuilles à plastifier, ils pouvaient aussi insérer des feuilles d'arbre au caramel, de ginkgo biloba, d'érables,... et de pétales de roses multicolores. Voyez le résultat !

Pendant ce temps, Isabelle et Michèle recevaient des lecteurs et des parents pour procéder aux échanges d'ouvrages. Tous semblaient apprécier le fait de trouver à Linars un lieu culturel gratuit ouvert tous les samedis.

Cette jeune association « de jardiniers » basée à Fléac compte déjà 74 adhérents et intervient aussi dans des écoles comme à François Lassagne. Le vice-président est M. Alain Videau de Linars. Tous ces bénévoles sont revenus dans notre médiathèque le samedi 24 novembre pour de nouvelles activités.



Des victimes linarsaises

Nos 15 victimes ou héros se prénommaient Louis, François, Anatole ou Jean. Ils étaient poudriers, papetiers, meuniers ou cultivateurs à Linars.

Un matin d'août 1914, ils sont partis à la guerre en disant qu'elle sera « la der des ders », convaincus de rentrer dans leur foyer avant Noël.

Ils ont connu les bombardements incessants, les odeurs insupportables, les tranchées glaciales et boueuses et le désespoir et la souffrance; seuls la camaraderie, l'idée de sacrifice pour la patrie ou le courrier personnel leur ont permis de tenir, tenir jusqu'à la mort qui les attendait : tué à l'ennemi pour 9 d'entre eux, de maladie (3) ou des suites de blessures (3) tout au long de 4 années éprouvantes. Les batailles et ces drames eurent lieu dans l'est (Marne, Meuse : 4 morts) ou le nord (Somme, Oise, Aisne : 6 morts) mais aussi en Belgique ou même en Turquie.

La plupart (10) étaient de simples soldats souvent célibataires; on compte aussi 1 lieutenant et un jeune déjà militaire en 1907 lors de son mariage à Linars. Sur les 15, seuls 4 étaient nés à Linars. Les 3 plus jeunes avaient 20 ans et le plus âgé avait 41 ans.

Sortie nature à Linars



Vendredi 5 octobre, Charente Nature et la Mairie de Linars avaient donné rendez-vous aux amoureux de la nature à 20h03 à la Mairie.

Cet étrange horaire fut transformé par certains en 20h30 ! Mais non ! Le soleil se couchant à 19h33, la tombée de la nuit était une demi-heure plus tard à 20h03.

Une bonne cinquantaine de personnes dont une vingtaine de linarsais ont répondu à l'appel d'Alexandre Dutrey l'animateur qui connaît tous les êtres vivants de notre commune. Son circuit nous mena de Chez Siret aux bords de la Nouère, sur la route de Cheneuzac à Fleurac puis retour à la Mairie.

Munis de lampes-torches et d'un détecteur d'ultras sons, on constata qu'au milieu d'un champ moissonné les chauves-souris n'étaient pas là car les insectes y sont peu présents. Mais vers la Nouère, près des arbres, les crépitements reprirent et sous les lampadaires aux lumières blanches où virevoltaient des papillons ou des moucherons, on distingua quelques chiroptères aux cris différents :

- les sérotines, les plus grosses du Poitou-Charentes, de 18 à 25 g.
- les pipistrelles, plus petites, de 3 à 10 g, se nourrissent de petits insectes, faisant d'elles un excellent anti-moustique bio. D'après la nature des cris, Alexandre nous indiqua que des murins passaient aussi dans notre secteur.



Comme d'autres animaux, les chauves souris sont menacées par les pesticides, la présence de l'homme, les démolitions, l'abattage de vieux arbres,... Aujourd'hui, le maintien de la biodiversité peut résulter de petites actions régulières comme le maintien des haies, des fissures dans les vieux murs ou la construction de nichoirs, etc...

Durant cette « grande guerre », la France a mobilisé 7,9 millions de combattants ; à la fin, on dénombra 1,4 million de morts ou disparus et 4,3 millions de blessés ; rapporté à Linars, cela ferait plus de 80 jeunes mobilisés et plus de 45 blessés alors que Linars comptait 504 habitants en 1911.

Dans cette tragédie qui bouleversa la société française, n'oublions pas les veuves et les femmes qui souvent durent assumer des tâches d'hommes surtout à la campagne mais aussi les enfants privés de père durant 4 ans ou toute leur vie.

Les petites haines entretenues durant des années, des peurs irraisonnées, des revanches préparées, les ambitions des uns, le suivisme des autres et l'appât du gain ont très certainement engendré cette tragédie que nous commémorons en 2018 soit 100 ans après la fin des combats.



CME : voyage à Paris



Après l'Hôtel de Région à Bordeaux en 2016, les nouveaux CME (8 enfants et 5 adultes) sont allés à Paris pour visiter le Sénat invités par la sénatrice de Charente, Nicole Bonnefoy.

Partis avec le 1^{er} TGV et revenus avec le dernier, la journée fut longue, enrichissante, variée mais fatigante pour les accompagnateurs. Nouveauté 2018 : les CME de Fléac (6 enfants et 3 adultes) nous ont accompagnés durant cette journée préparée en étroite collaboration.

Le matin, nous sommes allés au Palais de la Découverte voir les expositions sur Louis Pasteur, sur les animaux et assister à un exposé vivant et interactif sur « l'air liquide » que nous avons touché du doigt malgré ses -193° !



Après le métro du matin, la ligne C du RER nous conduisit à St-Michel et à pied nous atteignîmes les Jardins du Luxembourg où des chaises et des bancs nous accueillirent pour le pique-nique tiré du sac.

Comme dans les 3 lieux visités, au Sénat aussi, nous eûmes droit au contrôle scanné des sacs et au passage du portique. Un guide nous attendait ; après un petit film de présentation, nous avons traversé la cour d'honneur actuellement occupée par des bureaux provisoires cachés sous une toile décorée et nous sommes allés à la rencontre de Nicole Bonnefoy pour la photo officielle au pied de l'immense escalier d'honneur.

En parcourant les escaliers, les couloirs et les salles, l'histoire de France surgit et on ressent les présences de Marie de Médicis, de Napoléon I et III. Après les ultimes conseils de tenue et de silence, nous accédons à l'hémicycle où les discussions portent sur l'apprentissage avec l'intervention de la ministre Mme Pénicault puis le vote solennel dans les 3 jarres (pour-contre-abstention) alors que pour les amendements les votes se font à main levée, système beaucoup plus rapide ! C'est dans l'immense Salle des Conférences sublimement décorée que l'expression « les ors de la République » prend tout son sens. Les enfants du CME, curieux et intéressés, ont encore posé quelques questions à nos 2 guides patients, cultivés et capables d'intéresser des enfants de 10 à 12 ans.

Nous avons traversé les magnifiques Jardins du Luxembourg, fleuris et verdoyants. A pied puis par le RER nous avons enfin rejoint la Tour Eiffel en faisant un grand détour du fait des nouveaux accès sécurisés. L'ascenseur nous permit d'atteindre aisément le 2^{ème} étage pour admirer Paris et tenter de reconnaître la Seine et les monuments (Arc de Triomphe, Trocadéro, Louvre, Champ de Mars,..)

Remercions M. le Maire et son Conseil Municipal qui ont financé ce beau projet qui permet aux enfants ayant participé pendant 2 ans aux réunions et aux actions retenues de découvrir Paris et un des hauts-lieux de notre République et de la démocratie.

Elections des jeunes CME

Avec l'autorisation de leurs parents, 10 candidats du CM1 se sont présentés devant leurs camarades des CE2, CM1 et CM2 pour leur présenter leurs idées et leurs projets et leur montrer leur affiche.

Pour l'école, on note souvent la demande d'un 2^{ème} poteau de basket ou d'un circuit de billes. Pour la commune, les souhaits portent surtout sur la sécurité routière (ralentisseurs, stops, feux,) ou de pistes cyclables.

Mardi matin 16 octobre, encadrées par des élus adultes du CM, les 3 classes ont voté par demi-groupe en cochant 5 noms sur la liste. Chaque élève présentait sa nouvelle carte d'électeur, recevait un bulletin de vote et une enveloppe, passait dans l'isoloir installé par la Mairie puis introduisait l'enveloppe dans l'urne transparente sous le contrôle de ses camarades qui tenaient le bureau de vote.

L'après-midi, le dépouillement était confié aux CM2. Après la lecture des 63 bulletins par des enfants, des élus ou le Maire en personne, on compta et recompta afin d'obtenir les résultats définitifs suivants :

Nouveaux élus du CM1 : Arthur Gaurichon-Boutmy, Baptiste Golenia, Baptiste Laborde, Salma Largo, Lizéa Rougier. Merci pour ce grand moment d'EMC (Education Morale et Civique) !

Ils rejoignent les CM2 : Soana Da Cruz De Barros, Clara Judde, Justine Laffon, Lily Méponte et Kasey Ermann pour former le nouveau CME 2018-2019

L'installation du nouveau CME a eu lieu le vendredi 9 novembre à 18 h et maintenant ... au travail !



ADEL

Une nouvelle saison vient de démarrer. Après les 3 séances d'inscriptions de la 1ère semaine de septembre, les cours ont repris dès le mardi 11 septembre. Ce 1^{er} mois de rentrée est toujours important, car il permet aux anciens élèves de se retrouver avec grand plaisir et aux nouveaux de venir faire un cours d'essai, puis de continuer si le cours leur convient. L'offre de cours est la suivante :

- Initiation (pour les 4 – 5 ans),
- 4 niveaux de classique
- 1 cours de variation de répertoire classique,
- 1 cours de barre à terre,
- 3 niveaux de pointes,
- 2 niveaux de contemporain,
- 4 niveaux de jazz,
- Mise en forme adultes.

Il reste encore quelques places dans les différentes disciplines, aussi n'hésitez pas à venir rencontrer Isabelle Brisard. Elle est présente à la salle de danse (derrière la salle Julien Gimenez) aux heures suivantes :

- mardi : de 10h à 11h30 et de 17h à 21h15,
- mercredi : de 18h00 à 20h00,
- vendredi : de 17h à 22h,
- samedi : de 16h30 à 19h00.

Le bureau de l'association continue à soutenir les actions de solidarité qui se déroulent sur la commune de Linars :

- Le samedi 8 septembre l'ADEL est venue à la rencontre des bénévoles de l'association «Vaincre la mucoviscidose».
- Durant le dernier trimestre de l'année, les membres du bureau assisteront aux différentes réunions de préparation du Téléthon afin de participer activement à cette manifestation.

Comme chaque année, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 23 janvier à 20h30 à la salle J. Gimenez. C'est un moment important où chaque adhérent peut apporter ses idées pour construire de nouveaux projets.

Contact : Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26

Tennis Club de Linars

Cette année la saison tennistique a débuté le 1^{er} septembre au lieu du 1^{er} octobre. Aussi notre tournoi qui était jusqu'à présent le dernier de la saison est aujourd'hui un des tous premiers. Ce changement d'organisation fédérale n'a pas eu d'impact sur le nombre de participants et c'est sous une quinzaine ensoleillée que nos fidèles participants se sont affrontés. A souligner que cette édition a été marquée par le déroulement d'un tableau dédié aux messieurs de + 65 ans. Bravo à eux pour leur longévité tennistique (les plus anciens ont célébré leur 73^{ème} bougie). Un grand merci aux joueuses et joueurs ainsi qu'à toute l'équipe du TC Linars qui se sont mobilisés pour la réussite de cet événement important dans la vie du club.

L'Ecole de tennis a repris le 1^{er} octobre et mobilise nos enseignants du lundi au mercredi.

Contact : Virginie ANDRIEUX - 06 82 22 98 14



Club Musical

Comme pour beaucoup d'associations, le mois de septembre voit s'effectuer notre rentrée musicale. Christelle et Mickaël, ont accueilli avec grand plaisir les anciens élèves ainsi que les nouveaux. Les plannings sont maintenant faits et tous les créneaux horaires proposés par nos deux professeurs sont complets.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de groupes se constituent au fil des semaines, le plus ancien étant le groupe « FRIDAY ». L'an passé, 8 groupes s'étaient ainsi formés et nous avons pu apprécier leur prestation de grande qualité lors de l'après-midi concert du dimanche 1^{er} juillet.



L'assemblée générale du club aura lieu le 1^{er} février 2019. Nous comptons sur les adhérents pour venir à cette réunion annuelle qui est un temps important où l'on peut rencontrer les membres du bureau, les professeurs et les élus en charge des associations et où les projets annuels sont développés. Nous comptons sur vous pour apporter des idées nouvelles.

Contact : Catherine GAURE - 05 45 25 00 23

La Diane

A l'heure de la rentrée, la société de chasse Linars/Trois-Palis a repris ses activités.

Fin juillet, notre assemblée générale a eu lieu. Une vingtaine de chasseurs étaient présents. Ils ont pu constater que le bilan financier était une fois de plus positif.

Samedi 11 septembre, s'est déroulée la vente des cartes de chasse dans la nouvelle cabane de chasse, à Trois-Palis. Une quarantaine de chasseurs se partageront le territoire cette saison.

Nos piégeurs ont repris leur activité afin de réguler les nuisibles et donc protéger nos gallinacées. Ils font leur possible, mais maître goupil est très rusé. Nous rappelons que la société de chasse est gérée par des bénévoles.

Un point négatif reste à déplorer, de multiples déchets ont été récupérés par les chasseurs, tels que des bouteilles de verres, de la ferraille, du carton.....Nous rappelons à tous, que la nature reste un bien précieux que nous devons tous respecter. Des déchèteries sont à la disposition de chacun. Nous souhaitons une bonne saison à tous les chasseurs.

Contact : Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69



Etoile Sportive de Linars



Fin des vacances pour nos sportifs de l'ESL. Journée de rentrée pour les jeunes pousses, l'école de foot s'est agrandie avec une entente à trois clubs. (L.N.F) Linars-Nersac-Fléac.

C'est avec plaisir que nous comptons actuellement plus de 120 licenciés sur les trois communes de 5 à 17 ans.

3 équipes débutantes, 2 équipes U10 et U11, 4 équipes U12 et U13, 2 équipes U15, 1 équipe U17.

Les séniors A et B évoluant en catégorie supérieure par rapport à la saison dernière vont certainement nous régaler avec de belles rencontres. Supporters venez les encourager !!

L'équipe C a commencé son début de saison avec beaucoup d'enthousiasme et de qualité et pourquoi pas avec une belle envie de montée. Notre groupe dirigeant a vu son effectif augmenté de quatre nouveaux membres

Bienvenue à Valérie, Fenella, Bérangère et Sarah.

Prochaines manifestations : Loto 15 décembre 2018 et 2 février 2019

Venez nombreux, nous avons besoin de vous afin de contribuer à faire bouger notre belle commune de Linars et leurs jeunes sportifs. Bonne saison à tous.

Contact : Christian FOSSIER - 06 41 46 53 03

Gymnastique Volontaire de Linars



Après ce bel été ensoleillé, les cours de gym ont repris début septembre.

Nous avons retrouvé avec grand plaisir nos adhérent-tes de la saison passée. D'autres nous ont fait celui de venir s'inscrire pour cette nouvelle saison. Merci à tous.

Nous avons aussi retrouvé notre animatrice du lundi, Marine, toujours aussi dynamique et sympathique. Pour le jeudi, c'est Cédric qui anime le cours cette année tout aussi dynamique et sympathique que sa collègue ! Nous savons déjà que l'année va être tonique !

La saison ne fait que commencer, il est donc encore possible de nous rejoindre. Deux cours sont offerts, n'hésitez pas, c'est sans engagement !

Facebook gymnastique volontaire de Linars

Contacts : Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07

Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90



AIPEL



L'AIPEL, l'Association Indépendante des Parents d'Elèves de Linars participe tous les ans au bien être, au développement culturel et personnel, des élèves des écoles maternelle et élémentaire François Lassagne.

Nous récoltons des fonds pendant nos différentes animations (bennes à papiers, bourse aux jouets, vente de sapins de Noël, vente de chocolats, kermesse et repas de fin d'année). Cela nous a permis, pour l'année scolaire 2017-2018, de financer :

- le spectacle de Noël ainsi qu'un livre à chaque élève,
- des jeux de cour pour l'élémentaire,
- 3 abonnements à l'Ecole des Loisirs pour les maternelles,
- des gobelets réutilisables pour les maternelles
- en partie, le voyage de classe découverte au Chambon
- les sorties scolaires : Zoo de Reynou (87) pour les maternelles et la sortie à l'Île d'Aix pour l'école élémentaire.

Nous espérons vous retrouver très nombreux pour les animations de l'année scolaire 2018-2019 notamment les ventes de sapins et de chocolats en pré-commande.

Retrouvez les dates de nos prochaines manifestations sur notre page Facebook et sur le blog de l'école.

CDFAC



La fin d'année approche à grand pas et avec elle notre traditionnel réveillon de la St Sylvestre. Cette année est

signe de changement avec un traiteur et un DJ tout nouveaux. Nous espérons compter plusieurs linarsais parmi nos convives. Afin de vous mettre en appétit, voici le menu :

Double gaufre foie gras et compotée d'abricot, Bruschetta crème d'herbes et queue d'écrevisse, Profiterole de thon et piquillos, Verrine, crabe et guacamole. Ces pièces cocktails seront accompagnées d'un punch du Nouvel An servi à table.

~

Marbré foie gras au vin rouge, pomme granny Smith en mouillette

~

Nage de crevettes au lait de poule et noisettes torréfiées

~

Le bocage (Sorbet pomme et calvados)

~

Filet de caille laqué aux raisins, purée de vitelotte, brochette de tomates

~

Le trio de fromages et sa salade douceur (Chèvre de la ferme du Maras, brie, comté)

~

Mini-sphères aux trois chocolats accompagnées de sa coupe de Champagne

~

Café de la maison « cafés Richard » accompagné de son petit chocolat

~

Soupe à l'oignon

Réveillon, cotillons et entrée de bal : tout compris : 73 €
(- de 12 ans : 30 € ; Plateau repas pour - de 8 ans : 20 €)

Réservation : 05 45 91 10 96 ou 06 05 31 90 51

DATES À RETENIR

Dates	Horaires	Manifestations	Lieux	Organisées par
Samedi 15 décembre	9h à 12h30	Distribution des chocolats de Noël aux grands aînés	Commune	Municipalité, CCAS et CME
Samedi 15 décembre	20h30	Loto	Salle Julien Gimenez	ESL
Lundi 31 décembre	20h30	Réveillon de la St Sylvestre	Salle Julien Gimenez	CDFAC
Vendredi 11 janvier 2019	19h	Voeux du maire à la population	Salle Julien Gimenez	Municipalité
Mercredi 23 janvier 2019	20h30	Assemblée générale	Salle Julien Gimenez	ADEL
Samedi 26 janvier 2019	20h30	Pièce de théâtre «Le technicien»	Salle Julien Gimenez	CDFAC
Vendredi 1 ^{er} février 2019	20h30	Assemblée générale	Salle Julien Gimenez	Club Musical
Lundi 11 février 2019	18h	Conseil municipal	Mairie	Municipalité

INFOS PRATIQUES

Médecin :

Dr Philippe MISCHO
3 rue de Fléac
05 45 91 23 24

Dentiste :

Dr Pierre COUTURIER
5 rue de Fléac
05 45 91 02 36

Centre Anti-Poison : 05 56 96 40 80

Pharmacie :

Antoine BOUDET
3 rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Hôpital :

Centre Hospitalier d'Angoulême
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

Maison Médicale et Sociale

Médecin :

Dr Solenn CARLHANT
Allée Simone Veil
09 86 69 90 35

Ostéopathe :

Lucie ARNAUD
Allée Simone Veil
06 89 84 00 65

Psychologue

Amélie DUMAINE
Allée Simone Veil
06 73 27 07 68

Infirmiers :

Ludovic et Elodie GERBOU
Nadine GILARDEAU, Amandine HENNEQUIN
Allée Simone Veil - 05 45 91 07 13

Sage Femme :

Gwenola GRIFFON
Allée Simone Veil
07 82 50 38 23

Kinésithérapeute

Christelle BOUCAYS
Allée Simone Veil
05 45 20 17 49



Collecte des déchets ménagers :

Mercredi entre 19h & 20h : sacs jaunes
A compter du 7 janvier : collecte le jeudi
Lundi avant 6h : bacs et sacs noirs

Déchetterie de Fléac : 05 45 91 21 08

Horaires d'hiver :

Lundi - Samedi : 8h30 - 12h et 14h - 17h30

Service de bus : Info Clients : 05 45 65 25 25

Lignes N° 2, 21, 23, B

Scolaire : 52, 54

Assistantes Maternelles Agréées : Liste disponible sur : www.lacharente.fr

- Mme Alexandra BIDRON : 12 av du Vieux Pont - 06 67 73 00 94
- Mme Martine CHABANNE : 30 av de la Nouère - 05 45 91 07 77
- Mme Stéphanie CHAMPALOUX : 12 rue R. Schuman - 06 21 02 73 27
- Mme Nathalie DUMERGUE : 9 rue des Brandes - 05 45 25 10 90
- Mme Cindy GOMARD : 3 rue des Bretons - 05 45 25 31 37
- Mme Mariette VASLIN : 9 Rond Point du Bois - 06 50 93 11 99
- Mme Clémentine VELUET : 9 Avenue des Tilleuls - 06 35 16 86 92

Accueil de personnes âgées ou handicapées :

Mme Madeleine RAT : 25 Av du Vieux Pont - 05 45 92 55 02 ou 06 76 03 43 44

INFOS MUNICIPALES

Groupe scolaire François Lassagne

Directrice de l'école primaire :

Mme Nathalie PASQUET
Tél. : 05 45 91 05 61

Restaurant scolaire et accueil périscolaire de l'école élémentaire :

Tél. : 05 45 91 15 31

Ecole maternelle :

Tél. : 05 45 91 12 15

Restaurant scolaire et accueil périscolaire :

Tél. : 05 45 91 12 15

Services Sociaux :

MDS des Garennes - Tél. : 05 16 09 51 16

MDS La Couronne - Tél. : 05 16 09 51 17

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h30

le vendredi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 16h30

Astreinte soir, week-end et jour férié

Tel : 05 45 25 15 15

Mobile : 07 72 45 05 53

Médiathèque «La Source» - 05 17 20 49 29

mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 18 h

mercredi : de 13h30 à 18h

samedi : de 10h à 13h

Pour connaître le médecin et

la pharmacie de garde,

appelez le 15 ou la gendarmerie.



LINARS

Directeur de la publication
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction

Stéphane BALUCZYNSKI

Francis CALVET

Florence DAVID

Sébastien DUMOULIN

Karine ETOURNEAU

Daniel LAGARDE

Bruno THINON

Michel THOMAS

Conception - Impression

Impression Publicité Communication

mail : contact@ipc16.fr

